

# Appel à Projets - Contrats Doctoraux 2024 CISAM+

## 1. Contexte

Dans le cadre de l'appel à projets « Excellences sous toutes ses formes » de France 2030, le projet CISAM+ porté par Aix-Marseille Université (AMU) et la Fondation A\*MIDEX a été retenu avec une dotation de 40 millions d'euros sur 10 ans (2022-2032). Il s'inscrit dans la continuité de la Cité de l'Innovation et des Savoirs d'Aix-Marseille (CISAM), lieu emblématique de l'innovation sur le territoire lancé en Septembre 2018.

CISAM+ s'appuie sur son modèle d'innovation et sur les forces scientifiques existantes, afin de construire un écosystème intégré renforçant l'impact de la recherche et de la formation du site en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire. Pour cela le projet vise :

1°) à créer de nouvelles formations avec le lancement du diplôme universitaire (DU) Innovations Sociétales et Technologiques (IST) en Septembre 2024 ainsi qu'un AAP dédié à financer des nouvelles formations mises en place au sein des composantes d'Aix Marseille Université pour la rentrée universitaire 2025/2026.

Afin de sensibiliser plus d'étudiantes/étudiants aux innovations sociétales et technologiques en formation initiale, des écrans numériques collaboratifs (ENC) sont installés sur divers campus ([https://cisam-innovation.com/wp-content/uploads/2024/06/carte\\_cisam\\_antenne\\_FR.png](https://cisam-innovation.com/wp-content/uploads/2024/06/carte_cisam_antenne_FR.png)) pour permettre aux étudiantes/étudiants de suivre les unités d'enseignement (UE) des cours hybridés du DU IST dans des salles dédiées,

2°) à soutenir des projets de recherche appliquée pour favoriser le transfert de technologies (contrat de collaboration de recherche et de prestations de services, dépôt d'actifs de propriété intellectuelle avec les Organismes de Transfert de Technologies (SATT Sud Est, CNRS Innovation, Inserm Transfert, CEA Tech, ...) et la création de startups Deeptech au sein de l'incubateur interuniversitaire Impulse),

3°) à inaugurer des CISAM de Campus sur 8 sites (Arbois, Luminy, Timone, Arles, Schuman, IMERA, Saint Jérôme, Campus Joseph Aiguier du CNRS) afin que l'ensemble des structures d'accompagnement du territoire soient en proximité des étudiantes et étudiants et de l'ensemble de nos personnels de recherche pour accroître le transfert de technologies pour l'ensemble des membres fondateurs de la Fondation A\*Midex afin de renforcer les ressources propres.

A la vue de ces 3 grands objectifs et pour faciliter les interactions - entre chercheurs ou chercheuses, étudiantes/étudiants, citoyennes ou citoyens et acteurs ou actrices socio-économiques et culturels/culturelles – ainsi que l'émergence de nouveaux projets de recherche appliquée, CISAM+ lance un appel à projets réservé aux enseignantes-chercheuses et chercheuses/ enseignants chercheurs et chercheurs du site Aix Marseille, salariés et salariées des membres fondateurs de la Fondation A\*Midex, pour l'attribution de quatre (4) contrats doctoraux de 36 mois en soutien à la recherche appliquée et à l'innovation.

## 2. Axes de recherche

Les contrats visent à promouvoir la recherche interdisciplinaire sur les enjeux d'innovation et de créativité pour relever les défis de notre territoire. Ils visent uniquement l'étude de questions

liées aux dispositifs et pratiques pédagogiques innovantes et à l'impact sur la société - en s'intéressant aux initiatives portées par des étudiantes/ étudiants, des enseignantes-chercheuses ou chercheuses et des enseignants-chercheurs ou chercheurs ou bien des personnels des membres fondateurs de la Fondation A\*Midex - en lien notamment avec le terme « socialement engagé » d'Aix Marseille Université. Les quatre contrats sont proposés sur deux axes :

**a) *Évaluation de dispositifs et de pratiques pédagogiques innovants (2 contrats)***

Ce premier axe s'intéresse aux technologies et objets numériques (ex. écrans interactifs, réalité virtuelle, réalité augmentée, réalité mixte, etc.), afin de mesurer leur efficacité ou acceptabilité par les étudiantes / étudiants dans les contextes éducatifs, en identifiant les meilleures pratiques et les obstacles potentiels.

Il s'agit, d'une part, d'interroger l'apprentissage et les dispositifs pédagogiques, en mettant l'accent sur la créativité et l'innovation. Une des pistes envisagées pourrait être l'étude de méthodes et techniques favorisant la créativité et l'innovation : recherches sur les moyens ou sur les interactions avec les dispositifs numériques, apports de ces usages à la créativité, etc.

D'autre part, il s'agit de questionner l'acceptabilité des objets numériques par les étudiantes / étudiants. Le but est de comprendre comment ces technologies peuvent être utilisées pour améliorer l'engagement des étudiantes ou étudiants, personnaliser l'apprentissage et favoriser le développement de compétences critiques liés à des mesures objectives et/ou subjectives de critères. Les recherches pourraient porter sur des études de cas spécifiques, des expérimentations en milieu universitaire, ou des évaluations de compétences développées par les étudiantes ou étudiants grâce à ces écrans numériques collaboratifs.

Dans cet axe de recherche, les projets pourraient inclure des études comparatives entre les méthodes traditionnelles et numériques, des analyses de l'engagement des étudiantes ou étudiants, et l'impact sur la compréhension et la rétention des connaissances ou encore sur l'organisation de l'enseignement et son efficacité.

**b) *Initiatives socialement engagées d'Aix Marseille Université à impact positif, notamment en lien avec l'économie sociale et solidaire (2 contrats)***

Aix Marseille Université souhaite l'identification, l'évaluation et le renforcement des initiatives socialement engagées et menées par ses étudiantes ou étudiants, par des personnels des membres de la Fondation A\*Midex idéalement en lien avec des acteurs ou actrices du monde socioéconomique, associatif et culturel. Les propositions peuvent ainsi viser à examiner des programmes de responsabilité sociale, des partenariats avec des acteurs locaux, des projets communautaires, etc.

Une première recherche vise à valoriser l'engagement de l'université, notamment dans le développement durable, l'inclusion sociale et le soutien aux populations vulnérables. Les recherches pourraient identifier et catégoriser ses initiatives, mais également explorer des moyens de renforcer et de maximiser leur impact positif sur la société et leur visibilité.

Une seconde recherche vise à promouvoir l'innovation sociale à travers la technologie. Elle vise à fournir des solutions pratiques et économiquement viables aux parties prenantes : modèle

2D/3D ou sémantique, technologie Système d'Information Géographique (SIG), jumeau numérique, etc. Celles-ci servant la nécessité de cartographier ces initiatives socialement engagées sur les territoires où Aix Marseille Université, en vue de faciliter la production, la visualisation et l'utilisation des données.

Il s'agit, sur ces sujets, de démontrer l'impact social et territorial des projets universitaires et de renforcer la collaboration avec les acteurs du monde socio-économique, associatif et culturel.

La complémentarité entre les 2 contrats doctoraux, pour chacun de ces axes ciblés, est recommandée afin de renforcer l'interdisciplinarité des 2 dossiers sélectionnés. Leur collaboration dans le cadre d'une ou de co-publication(s) sera particulièrement encouragée.

### 3. Conditions d'éligibilité

Ce financement CISAM+ est réservé aux projets émanant d'un binôme encadrant ou encadrante / étudiant ou étudiante. Aucun dossier unilatéralement déposé par un étudiant/ une étudiante ou un encadrant/ une encadrante ne sera recevable.

- **Conditions pour les encadrantes ou encadrants**
  - Avoir obligatoirement une HDR.
  - Être membre permanent d'une unité de recherche dont AMU est tutelle ou co-tutelle.
  - Ne pas diriger plus d'une thèse financée par cet appel.
- **Conditions pour les étudiantes ou étudiants**
  - Justifier de l'obtention d'un diplôme de master 2, au plus tard au 1<sup>er</sup> octobre 2024.
  - Avoir un très bon niveau (lire, écrire et parler couramment) de français.
  - Avoir un bon niveau d'anglais (lecture et expression orale).
  - Avoir un esprit d'équipe : souhait ou pratique du travail collaboratif.

Les candidatures retenues procèdent obligatoirement à une première inscription, auprès d'une école doctorale d'AMU, dès la rentrée universitaire 2024/2025. En outre, le binôme porteur s'engage à délivrer des solutions éprouvées pour l'ensemble de l'écosystème de l'innovation issu de la recherche publique.

### 4. Composition du dossier de candidature

1°) les CV des encadrantes ou encadrants et leurs lettres d'engagement à :

- fournir des rapports annuels ;
- encadrer une seule thèse sur ces 4 contrats doctoraux financés par CISAM+ ;

2°) le dossier de la candidate ou du candidat comprenant :

- le projet de thèse – 4 pages maximum avec la description de la stratégie de valorisation des résultats obtenus hors annexes et 1 page de bibliographie . Il précise :
  - le titre du projet de thèse en lien avec l'un des 2 axes thématiques évoquées dans cet AAP,
  - le laboratoire principal de rattachement et sa composante,
  - un résumé du projet de recherche de 300 mots maximum (avec 5 mots-clés),
  - la description détaillée du projet : cadre théorique, terrain d'étude et méthodologie envisagée, articulation avec le second contrat doctoral sur chaque axe de cet AAP.

- une lettre d'engagement à participer activement aux différentes actions d'animation scientifique mises en place par la CISAM et le projet France 2030 CISAM+ ;
- des annexes :
  - un CV (2 pages maximum) ;
  - une lettre de motivation ;
  - le relevé de résultats de la dernière année validée (M1 ou plus) ;
  - le résumé du mémoire de master.
  - Lettre de soutien de partenaire du monde socio-économique, associatif, culturel ou institutionnel (collectivités, Direction des membres fondateurs de la Fondation A\*Midex, ....)

3°) une lettre d'engagement du laboratoire pressenti pour accueillir le doctorant ou la doctorante. Elle mentionne :

- la prise en charge des frais recherche et missions associés à la thèse ;
- la mise à disposition du doctorant ou de la doctorante d'un équipement : poste de travail avec un ordinateur connecté.
- la participation active du doctorant ou de la doctorante à la vie du projet CISAM+ (réunions mensuelles sur site ou à distance) et aux différentes actions d'animation scientifique mises en place par la CISAM et le projet France 2030 CISAM+.

Tout dossier ne réunissant pas tous ces éléments ou reçu après la clôture de l'appel sera jugé irrecevable et ne sera pas évalué.

## 5. Calendrier de l'appel

### *Initiatives à impact positif, notamment en lien avec l'économie sociale et solidaire*

- Ouverture de l'appel : 12 juin 2024.
- Clôture de l'appel : le 11 juillet 2024.
- Date d'audition des candidates ou candidats : 17 juillet 2024.
- Communication des résultats : 21 juillet 2024.

### *Évaluation de dispositifs et de pratiques pédagogiques innovants*

- Ouverture de l'appel : 12 juin 2024.
- Clôture de l'appel : le 11 juillet 2024.
- Date d'audition des candidates ou candidats : 23 août 2024.
- Communication des résultats : 27 août 2024.

Les contrats doctoraux débiteront à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024 en fonction des contraintes d'inscriptions de l'ED concernée.

## 6. Évaluation des propositions

Les projets de thèse seront évalués par un comité d'expertes ou experts scientifiques constitué pour l'occasion. Il est composé d'un ou une (1) interne qui n'appartiendra pas à la même équipe de recherche que l'enseignant-chercheur ou enseignante-chercheure co-déposant le projet ainsi qu'un ou une (1) autre externe académique issu ou issue du monde socio-économique.

Le comité sera attentif, sans que la liste ne soit exhaustive, à :

- l'inscription dans, au moins, une des thématiques de recherche susmentionnées,
- l'orientation permettant une application des résultats obtenus ou des préconisations pour la réussite des actions dans le domaine étudié, donc à la valorisation des résultats attendus ;
- l'ouverture interdisciplinaire et la collaboration avec l'autre thèse soutenue dans l'appel, chacune des 2 thématiques i.e. chaque couple de contrat doctoral sélectionné travailleront ensemble en mode collectif pour échanger sur les tenants et les aboutissants de leurs projets de recherche respectifs en vue de leurs valorisations ;
- l'implication de parties prenantes du territoire (cf. lettre de soutien).

## 7. Obligations des lauréates ou lauréats

Les lauréates ou lauréats sont tenues/tenus de mentionner l'origine du financement de la thèse sur tous les supports de communication - selon les règles établies par l'ANR - relatifs à leur recherche de déposer les publications scientifiques issues de leur recherche dans l'archive ouverte HAL et de déposer des actifs de propriété intellectuelle à valoriser auprès de leurs organismes de transfert de technologies (SATT Sud Est, CNRS Innovation, INSERM Transfert, CEA Tech)

Soumettre votre candidature auprès de : [nathalie.fenouil@univ-amu.fr](mailto:nathalie.fenouil@univ-amu.fr)